

ANNONAY RHÔNE AGGLO.

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
AUTOMNE HIVER 2024-2025

le mag.



C'CANCE

LE PROJET
DU NOUVEAU CONSERVATOIRE EST LANCÉ

p. 9 à 11

INTEMPÉRIES
LES INFRASTRUCTURES TOUCHÉES
p. 12 à 15

SANTÉ
INFORMER SUR
LA SANTÉ MENTALE
p. 18

PATRIMOINE
FAIRE RENAIÎTRE LE KIOSQUE
p. 22

PHOTOS DU TERRITOIRE





L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Que son mandat soit local ou national, le quotidien d'un élu se compose généralement de nombreux rendez-vous, réunions, et autres temps de travail bien nécessaires à l'avancée des projets. Des journées bien chargées, avec des sujets aussi nombreux que différents.

Et puis, il y a des actualités qui viennent perturber certaines journées. Elles bousculent les agendas et modifient les priorités.

Le 17 octobre dernier fut l'une de ces journées. L'une de celles dont on se souviendra longtemps et pour laquelle il y aura un avant et un après.

La pluie torrentielle qui s'abat ce jour-là sur notre territoire laissera bon nombre de nos communes avec des dégâts considérables : habitations dévastées, commerces inondés, routes effondrées, infrastructures détruites, en quelques heures tout bascule.

Une fois l'heureux constat qu'aucune vie n'a été touchée, très vite, l'action fait place à la sidération.

Habitants du territoire, ou non. Hommes, femmes, enfants, agents, services de sécurité et de secours, professionnels des travaux publics, entreprises, commerçants, associations, tous unis dans un seul et même but : celui de déblayer, nettoyer, et remettre en état de fonctionnement ce territoire que nous aimons tant.

Le ballet savamment orchestré des sceaux, pelles, raclettes, ou engins de T.P nécessaires sur les zones les plus touchées se met alors en place dans nos communes. Des tonnes et des tonnes de boue, d'arbres et autres gravats sont dégagées des jours durant grâce à une extraordinaire solidarité venue apaiser les larmes de celles et ceux qui ont perdu beaucoup.

À cet instant, il faut immédiatement penser à l'après. Les réunions sur le terrain se succèdent et les premiers chiffres des dégâts occasionnés tombent. Il est temps d'actionner tous les leviers nécessaires à la reconstruction. Sans l'aide financière de tous, Etat, Région, Département, les communes les plus touchées auront de grandes difficultés à se relever de cet épisode aussi violent qu'inattendu.

La solidarité locale s'est pleinement exprimée. Souhaitons que nous puissions également compter sur celle de nos partenaires institutionnels afin qu'ensemble nous continuions à bâtir l'avenir de ce territoire exceptionnel d'Annonay Rhône Agglo.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous, et que 2025 vous soit la plus douce possible.

SIMON PLÉNET
PRÉSIDENT D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

RETOUR EN IMAGES

04

ACTUS

08

DOSSIER PROJET C'CANCE

09

INTEMPÉRIES

12

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

16

SANTÉ

18

INTERNET

19

MADE IN
ANNONAY RHÔNE AGGLO

20

ACTU ÉCO

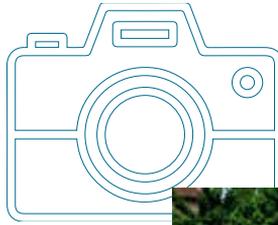
21

CULTURE

23

Annonay Rhône Agglo Le Mag'
Direction de la publication > Thierry LERMET
Conception graphique > Annonay Rhône Agglo
Iconographie > freepik.com
Mise en page & Impression > Alpha à Peaugres
AUTOMNE HIVER 2024-2025

ISSN 3001-8846



> TEAM FOR THE PLANET Le 1000^e km pour la planète à Annonay !

Le marathonien **Philippe Moreau** a atteint un jalon important de son défi hors norme : il a parcouru son millièmè kilomètre à Annonay ! Cet exploit s'inscrit dans un projet ambitieux : boucler un tour de France en **42 jours**, en courant **42 marathons** et en donnant **42 conférences**.

Ce tour de France sportif et engagé vise à sensibiliser à l'urgence climatique et à soutenir **Team for the planet**, une communauté qui finance des innovations pour lutter contre le réchauffement climatique. En courant à travers la France, Philippe Moreau souhaite inspirer les citoyens à agir pour la planète.



> DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE à l'Espace Montgolfier (Davézieux)

Le 26 juin dernier s'est tenue l'inauguration des ombrières de panneaux photovoltaïques installées sur le parking de l'Espace Montgolfier à Davézieux. Fruit d'une collaboration entre **Annonay Rhône Agglo**, **À Nos Watts** et la **Commune de Davézieux**, ces 1281 modules (soit 2480m²) permettront une production d'électricité annuelle estimée à 600 000kWh (soit l'équivalent de la consommation hors chauffage de 600 habitants / an).

En présence de Gilles Dufaud, maire de Davézieux, et de Frédérique Genevois, présidente d'À Nos Watts, Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo, a rappelé que cette installation s'inscrit dans le **Plan Climat Air Energie Territorial** (adopté en 2020). Ce nouvel équipement fait partie de la première phase d'installations qui comprend une vingtaine de sites publics (toitures et parkings) et une toiture privée. 10 communes ont déjà été équipées et la mobilisation continue de s'étendre sur l'ensemble du territoire. L'électricité produite à l'Espace Montgolfier profitera aux bâtiments publics de Davézieux et, grâce aux réglementations récentes en faveur du développement de l'autoconsommation, elle sera également proposée à des tarifs avantageux pour alimenter d'autres sites publics de l'agglomération.



> 14 JUILLET : une fête nationale aux couleurs de l'engagement

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance festive qu'Annonay Rhône Agglo a célébré la **Fête Nationale à Saint-Marcel-lès-Annonay**. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, dont François Payebien, Sous-préfet de Tournon-sur-Rhône, Simon Plénet, Président d'Annonay Rhône Agglo et Laurence Dumas, Maire de Saint-Marcel-lès-Annonay, ainsi que des conseillers régionaux et départementaux, des élus et maires d'Annonay Rhône Agglo, du Capitaine Ployon, Commandant du Centre d'Incendie et de Secours d'Annonay Rhône Agglo, et des représentants des forces de l'ordre.

L'occasion de rendre un vibrant **hommage aux sapeurs-pompiers du territoire**. Ces courageux volontaires et professionnels ont défilé avec fierté sous les applaudissements d'un public venu nombreux pour leur signifier leur gratitude. Parmi ces héros du quotidien, les promus et décorés ont reçu les honneurs de la République, en reconnaissance de leur dévouement et de leur engagement sans faille au service de la population. Une implication sans commune mesure qui se vérifiera quelques mois après lors des inondations.



> CULTURE

Des éclats de voix et un public enchanté

En mai, 97 choristes amateurs et près de 400 spectateurs se sont réunis au Théâtre des Cordeliers (Annonay) à l'occasion de la **Biennale des pratiques vocales amateur** proposée par la section **En Scènes d'Annonay Rhône Agglo**. Encadré par la talentueuse artiste Sandrine Conry, le concert participatif (qui concluait la biennale **La voix dans tous ses éclats** - cf. page Culture) a enchanté le public, ravi d'assister à une performance vocale inédite. Tantôt sur scène, tantôt dans l'assistance, la chanteuse et coach vocal a su guider une chorale enthousiaste

à chaque morceau repris. Jonglant avec un répertoire éclectique, allant du chant traditionnel bulgare aux mélodies connues des Beatles, en passant par des improvisations du beatboxer David Bleu ou des morceaux a capella émouvants, le public s'est laissé embarquer jusqu'à la chanson finale en entonnant d'une seule voix *Les Petits papiers* sur la Place des Cordeliers. Le set de DJ Sauvages conclut cette liesse musicale et collective.

> DÉCHETS

Les sites de composteurs partagés se déploient



Après les sites de **St-Marcel-Lès-Annonay** et de **Quintenais, Annonay** a déployé 5 nouveaux sites de composteurs partagés dans la ville, s'ajoutant aux deux précédemment installés. En complément des aides mises en place pour les particuliers pour l'acquisition de composteurs individuels, **Annonay Rhône Agglo** propose des solutions collectives de gestion des biodéchets sur le territoire, dans le but de faciliter l'accès au compostage à l'ensemble des habitants, y compris à ceux qui ne bénéficient pas d'un extérieur ou qui résident en copropriété. Représentant un véritable enjeu écologique (*pour la planète*) et économique (*pour la collectivité*), le recours au compostage permet de réduire de 25% le volume de nos poubelles ménagères et de diminuer, de fait, leurs coûts de transports et

de traitement. De nouveaux sites de composteurs partagés verront le jour dans les prochains mois à **Saint-Cyr**, à **Saint-Désirat** et à **Vocance**.

> PETITE ENFANCE

Les 10 ans du Relais Petite Enfance

Parents, enfants, assistantes maternelles et professionnels de la petite enfance étaient conviés par Annonay Rhône Agglo et le Relais Petite Enfance «Pirouette» pour célébrer les 10 ans de la structure d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants (située à Annonay).

Dans le Parc de la Lombardière, les enfants ont joyeusement profité du soleil et des activités proposées tandis que les adultes déambulaient pour découvrir l'expo-photos retraçant les 10 ans de Pirouette et les campagnes de sensibilisation dédiées aux tout-petits.

Tous se sont ensuite retrouvés pour partager un goûter festif et musical, au rythme des balafons et djembés des Frères Dembélé.

Un anniversaire à l'image des bambins : rayonnant et rempli de sourires !



> SPORT

Le stade Denis Lacombe inauguré

Depuis mai dernier, le nouveau stade d'athlétisme se nomme officiellement le Stade Denis Lacombe, en hommage à cet ancien conseiller départemental et municipal d'Annonay, très impliqué dans le milieu associatif. Ce nouvel équipement sportif d'Annonay Rhône Agglo est destiné aux compétitions, aux entraînements des clubs locaux (Annonay Jogging, Annonay Triathlon) et à l'accueil des scolaires. Projet d'envergure pour le territoire, cette infrastructure représente un investissement de 2,4 millions d'euros pour l'Agglo.

Le stade comprend une piste de 400 mètres, 6 couloirs de course, des fosses pour les lancers et les sauts, ainsi qu'une fosse pour le steeple. En juin dernier, une compétition régionale a pu être accueillie sur ces pistes flamboyantes !



Plaquette dévoilée par Simon Plénet et les petits-enfants de Denis Lacombe.



> ASSAINISSEMENT

Une station d'épuration plus vertueuse pour Annonay Rhône Agglo

Un nouveau chapitre s'ouvre pour la préservation de l'environnement à **Ardoix**. Annonay Rhône Agglo a achevé la construction d'une **station d'épuration** moderne, remplaçant ainsi l'ancienne infrastructure devenue obsolète.

Mise en service en février 2023, l'installation a une capacité de 1375 équivalents-habitants et est équipée de filtres plantés de roseaux. Cette **technologie naturelle** permet de purifier les eaux usées de manière efficace et durable, avant leur rejet dans la rivière d'Ay.

Ce projet majeur marque une étape importante dans la gestion des eaux usées du territoire et contribue à améliorer la qualité de l'eau.



> TOURISME

Une nouvelle adresse sur le territoire !

Après d'importants travaux de rénovation, un magnifique hôtel particulier de la fin du XIX^e siècle a été transformé en une résidence touristique haut de gamme : **l'Orangerie - Stay and Cook**.

Clémence Clerc et Loïc Lenorman, les heureux propriétaires, ont choisi notre territoire pour poser leurs valises et partager leur approche touristique et gustative. Situé au 4 rue Ferdinand Pin à Annonay, ce nouvel écrin propose une expérience unique mêlant détente, gastronomie et découverte du terroir.

Au programme : ateliers gourmands, séjours sur-mesure, tables d'hôtes et événements seront proposés tout au long de l'année. Le couple met un point d'honneur à valoriser les produits locaux et à faire découvrir les richesses culinaires de notre région.

Un projet ambitieux pour promouvoir l'attractivité de notre territoire qui a pu voir le jour grâce à l'accompagnement d'Annonay Rhône Agglo, dans le cadre du **dispositif de soutien à la création d'hébergements touristiques** (montant alloué : 52 000 €). En 2024, 2 projets ont ainsi été soutenus et 4 sont en délibération, pour un montant global de 137 500 €.



> UNE VÉLO-PARADE HAUTE EN COULEURS

Le samedi 5 octobre, les amoureux de la bicyclette étaient invités à enfourcher leur monture pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la mobilité douce. Organisée par le **Conseil des Usagers du Vélo du bassin d'Annonay**, avec le soutien d'Annonay Rhône Agglo, de la Ville d'Annonay et de l'association Viva-Vélo, cette vélo-parade a rassemblé de nombreux participants.

Arborant déguisements et vélos colorés, le chaleureux convoi a permis aux petits et aux grands de déambuler en toute liberté dans les rues afin de promouvoir les modes de déplacement plus doux pour la planète.

À la suite de cette parade, les participants ont pu échanger avec les différents acteurs de l'écosystème-vélo présents sur la place des Cordeliers et prendre part aux différentes animations proposées.



> COMITÉ DES PARTENAIRES MOBILITÉ

Annonay Rhône Agglo lance un **appel à candidature** à destination des habitants du territoire pour recruter six nouveaux membres qui siégeront au sein du **Comité des partenaires dédié à la mobilité**. Le **Comité des partenaires** est une instance qui permet de présenter les évolutions de l'offre de services de mobilité proposée par l'Agglomération et de débattre de la qualité de ces services et de la politique tarifaire. Le comité a pour but de réfléchir collectivement à l'amélioration des déplacements quotidiens des habitants.

Si vous souhaitez participer au Comité des partenaires Mobilité, remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site www.annonayrhoneagglo.fr (rubrique Actualités) ou en vous rendant à l'**Agence Coqueligo** (relocalisée temporairement à la **Maison des Services Publics - MSP - Place de la Liberté 07100 ANNONAY**).

Six habitants seront tirés au sort parmi les candidats et seront invités à suivre les débats, à poser leurs questions ou à réagir sur les sujets qui seront présentés lors des séances du Comité des partenaires.

Les candidatures sont ouvertes du 25 novembre 2024 au 07 janvier 2025.

Infos complémentaires et contact usagers : transport@annonayrhoneagglo.fr.



ACTUS TRANSPORTS

APPEL
À CANDIDATURE

COMITÉ DES PARTENAIRES
MOBILITÉ

📢

DU 25 NOVEMBRE 2024
AU 7 JANVIER 2025

Coqueligo



PROJET C'CANCE ALORS, ON CANCE ?



Depuis le début du mois de juin 2024, Annonay Rhône Agglo a engagé d'importants travaux de requalification de la friche industrielle Bacou Dalloz, ancienne usine de fabrication de chaussures de sécurité située dans le quartier de Cance à Annonay. Le cabinet VURPAS architecture, implanté à Lyon, s'est vu confier la conception architecturale et la maîtrise d'œuvre du projet.

L'objectif de l'opération est de créer, pour les besoins de l'enseignement musical diplômant dont l'Agglo a pris la compétence le 15 décembre 2022, le siège du nouveau Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI), appelé **Maison de la Musique et des Pratiques Amateurs (MMPA)**.

> LA MMPA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La MMPA, qui accueille près de 500 élèves, propose des interventions musicales en milieu scolaire et travaille en partenariat avec de nombreuses formations musicales du territoire. Elle a pour missions principales :

1. l'enseignement en vue de former des artistes amateurs autonomes en musique ;
2. l'éducation artistique et culturelle afin de permettre à chacun d'acquérir des connaissances, de rencontrer des œuvres, des artistes et d'expérimenter une pratique artistique ;
3. l'accompagnement des pratiques amateurs, en collaborant avec des associations, en accueillant des répétitions et des formations ou en participant à des projets collaboratifs.

Situé dans l'ancien quartier des tanneurs, le nouveau conservatoire, largement ouvert aux habitants du territoire via les actions d'éducation artistique et de diffusion musicale, jouera également un rôle de locomotive dans la revitalisation du secteur de Cance. Un point positif pour l'entrée sud de la ville-centre de l'agglomération !



> LES LOCAUX DU FUTUR CONSERVATOIRE, C'EST COMMENT ?

En rez-de-chaussée :

- ✓ Un kiosque couvert à l'entrée, une vaste zone d'accueil pour les élèves et leur famille, des bureaux pour l'administration, une salle des professeurs et des sanitaires
- ✓ Des salons d'attente pour les élèves avant les cours
- ✓ 1 grande salle multifonctionnelle / auditorium bénéficiant d'un accès indépendant depuis l'extérieur, avec une terrasse privative, un local traiteur et des sanitaires
- ✓ 2 studios de répétitions indépendants de 30 m² pour les musiciens amateurs du territoire
- ✓ 2 salles d'enseignement instrumental de 25 m², 1 salle d'enseignement pour les musiques amplifiées, 1 salle pour la musique assistée par ordinateur et 1 salle d'enseignement des percussions



Au 1^{er} étage :

- ✓ 1 salle orchestre et 1 salle de pratiques collectives
- ✓ 3 salles d'enseignement de 25 m², 2 salles d'enseignement de 35 m² et 2 salles pour les cours de formation musicale
- ✓ Des salons d'attente
- ✓ Des locaux de stockage pour les instruments et l'archivage des partitions



La requalification de la friche Bacou Dalloz permettra également de créer, au 2^{ème} étage du bâtiment, un plateau entièrement viabilisé (enveloppe, circulations verticales, fluides et réseaux, accès indépendant). Celui-ci est destiné à un aménagement ultérieur qui pourrait permettre à un porteur de projet intéressé par les locaux d'y implanter une activité de type tertiaire.

Les travaux d'aménagement intérieurs devraient être réalisés entre juin 2024 et août 2025 en vue

d'une mise en service du Conservatoire à compter de septembre 2025 (ou après les vacances d'automne en cas d'aléas sur le chantier). Le quartier et l'équipement C'Cancel sera desservi par les Transports urbains, assurés par la régie CoqueliGO d'Annonay Rhône Agglo. En parallèle, la Ville d'Annonay rénovera les espaces publics, en commençant par la partie haute de la place Gaston Nicod.



> C'CANCEL, LE CHOIX DE LA SOBRIÉTÉ !

Grâce aux choix politiques en matière de sobriété foncière d'une part, en requalifiant une friche industrielle, et en matière de sobriété énergétique de l'autre, lors de la conception technique du projet, C'Cancel sera un bâtiment exemplaire, du point de vue du développement soutenable, et vertueux au niveau de ses consommations d'énergie :

- ✓ traitement thermique de l'ensemble de l'enveloppe : isolation des murs extérieurs et des dalles hautes et basses, remplacement de l'ensemble des menuiseries,
- ✓ système de chauffage économe : pompe à chaleur air-eau, chauffage des locaux occupés prévus à 19°C mais à 15°C dans les espaces-tampons type circulations et sanitaires,
- ✓ chambre de traitement de l'air double flux,
- ✓ installation de panneaux photovoltaïques pour favoriser l'autoconsommation sur la toiture-terrace.

Le coût du projet porté en maîtrise d'ouvrage par Annonay Rhône Agglo s'élève à 8,4 millions d'euros TTC et pour soutenir l'investissement de l'Agglomération, des aides ont été sollicitées auprès de l'État dans le cadre du **CPER** (1 million d'euros), du Département de l'Ardèche dans le cadre d'**Atout ruralité** (700 000 euros) et enfin, dernièrement, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du **Pacte Ardèche** (instruction en cours de traitement).





INTEMPÉRIES

Lors des intempéries du 17 octobre dernier, Annonay Rhône Agglo a subi de nombreux dégâts sur différentes communes de son territoire. Parmi elles, Limony et Annonay ont particulièrement été touchées. Retour sur les dommages de cet épisode sans précédent.

À **Limony**, le ruisseau du même nom s'est déchaîné, entraînant des inondations spectaculaires. De nombreuses maisons et plusieurs ouvrages ont été partiellement ou totalement détruits par la violence des eaux.

À **Annonay**, c'est à 10h37 que la Deûme est passée par-dessus sa couverture submergeant ainsi la plupart des commerces du centre-ville, la gare routière, la Résidence Autonomie Europe, la CAF et la CPAM ou encore le cinéma *Les Nacelles*.

Grâce à une évacuation anticipée et une fermeture décidée dès les premières heures de la crue, les crèches et le Pôle Petite Enfance de l'Agglo n'ont pas subi de dommages conséquents et surtout tous les enfants, parents et agents ont pu être mis en sécurité.

D'autres communes du territoire ont également subi d'importants dégâts à la suite de cet épisode cévenol. **Boulieu-lès-Annonay, Saint-Désirat, Saint-Marcel-lès-Annonay**, ont notamment vu leurs voiries, ponts et infrastructures être endommagés par le passage de l'eau. Des services mutualisés de l'Agglomération ont particulièrement été touchés, parmi eux le Pôle entrepreneurial de Vidalon, la Via Fluvia, le réseau de la régie Eau et Assainissement, la Maison de la Musique (Limony), la Résidence Autonomie Europe ou l'Agence de la régie de transports CoqueliGO (Annonay).



Soulignons le courage et l'implication de l'ensemble des agents de l'Agglo mobilisés pour assurer la continuité des services aux usagers tout en répondant aux urgences sur le terrain. Ils ont su faire preuve de professionnalisme et de réactivité face à des situations inédites et compliquées : voiries déformées, adaptation d'horaires ou d'itinéraires, diffusion d'information et réponses à de multiples sollicitations, sécurisation de canalisations et infrastructures endommagées, rotation accrue des engins de services, urgences sociales ou sanitaires, participation aux cellules de crise, etc...



LE PÔLE ENTREPRENEURIAL a, quant à lui, connu des dégâts dans ses caves, des infiltrations d'eau ayant sérieusement affecté les systèmes de chauffage et d'autres infrastructures essentielles.

L'humidité persistante a également favorisé l'apparition de champignons, qui ont endommagé les équipements du service informatique situés en sous-sol. Ces développements fongiques posent un risque supplémentaire, non seulement pour les équipements, mais aussi pour la santé des intervenants.

Grâce à la solidarité de tous, les sous-sols communs entre le Musée Canson et le Pôle Entrepreneurial ont pu être évacués. À ce-jour, les équipes de l'Agglo se mobilisent pour assainir les lieux.



> VIDALON

Situé à proximité de la rivière Deûme, le Musée des papeteries Canson et Montgolfier, un lieu emblématique de l'histoire industrielle et culturelle du territoire, a été partiellement submergé par la montée des eaux.

Le sous-sol du musée, qui abrite notamment une précieuse machine à rouler le papier et divers éléments d'exposition, a subi des dommages significatifs. Des mannequins et équipements ont été emportés par les flots, et une épaisse couche de boue a recouvert les lieux. Malgré la puissance des eaux, les équipes ont agi rapidement pour limiter les pertes.

Grâce à l'intervention des pompiers, qui ont pompé l'eau rapidement, et aux efforts des membres du musée, les archives ont pu être mises à l'abri à temps.

Un grand nettoyage a été réalisé. Le retrait de la boue et la remise en état des équipements du sous-sol ont demandé un travail intensif. Grâce à l'intervention rapide et à l'engagement des bénévoles, une partie des dégâts a pu être réparée. La conservatrice, reconnaissante, a tenu à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ces efforts.



> LA VIA FLUVIA

Ces intempéries ont également laissé des traces sur la Via Fluvia.

En effet, ce joyau touristique et sportif a subi d'importants dégâts sur environ 500 mètres de son parcours. Les pluies abondantes et les crues ont fragilisé les berges, entraînant des éboulements et rendant certains tronçons impraticables.

Un coût de réparation estimé à 200 000 euros.

Les équipes techniques d'Annonay Rhône Agglo ont rapidement évalué les dégâts et lancé les premières opérations de sécurisation.

Si les travaux ont déjà commencé, il faudra compter plusieurs mois avant une réouverture complète de la Via Fluvia. En attendant, les élus d'Annonay Rhône Agglo invitent les usagers à la patience et à respecter les signalisations en place.



> LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Quels dégâts ? Les réseaux d'assainissement ont été cassés ou emportés par les eaux, principalement à Limony (et à plus faible mesure à : Villevocance, St-Marcel-lès-Annonay, Boulieu, Annonay...). Des ouvrages ont également été fortement impactés, comme la station d'épuration Acancia (Annonay), ou plus modérément (stations de Félines et de Quintenas).

En chiffres : Le montant des réparations ou de la reconstruction est estimé entre 5 et 6 millions d'euros.

Quels travaux ? Plusieurs opérations d'envergure sont en cours pour pallier les urgences, réparer les dégâts ou estimer les possibilités de reconstruction :

- La passerelle de la station d'épuration Acancia a été emportée par les eaux. Elle a été remplacée le 29 novembre par un impressionnant dispositif mobilisant de nombreux agents et entreprises spécialisées.
- Aux Tanneries d'Annonay, 100 mètres linéaires du réseau d'assainissement est en cours de reprise suite aux importants dégâts occasionnés.
- Le réseau d'assainissement de Limony a été en grande partie emporté par la crue. Une expertise complète est en cours de réalisation pour étudier les solutions de reconstruction envisageables.
- Une étude est menée au Pont des Sables de Boulieu-lès-Annonay qui n'a pas résisté à la montée puissante et soudaine de l'eau.
- Sur l'ensemble du territoire, le réseau d'assainissement est réparé point par point lorsque les ouvrages ont été cassés ou emportés par les eaux. Le réseau est également curé pour nettoyer le sable accumulé dans les canalisations lorsque l'eau s'est retirée.

À noter : Pendant et après la crue, la gestion de l'eau potable et du contrôle qualité de l'eau ont été une priorité pour la Régie Eau et Assainissement de l'Agglo. Aucune perturbation n'a été relevée. L'eau est donc potable sur l'ensemble du territoire. Seul, le réseau d'assainissement (évacuation des eaux usées) est actuellement impacté et fait l'objet d'opération de réparation d'urgence pour stopper le plus tôt possible la pollution des rivières. En 6 semaines, plusieurs chantiers menés en simultané sur le territoire ont permis de réparer les dégâts les plus urgents et d'accélérer les demandes d'autorisations de chantier pour réduire les impacts de la pollution par le déversement des eaux usées.



> LE TERNAY

Quels dégâts ? Malgré les fausses informations qui ont été diffusées, notamment sur les réseaux sociaux, le barrage du Ternay n'a subi aucun dommage et a parfaitement tenu son rôle. Son abaissement avait été effectué comme tous les ans, le 15 octobre, quelques jours avant la crue. Les systèmes d'alertes et de surveillance du **Syndicat des Trois Rivières** et de la **Régie de l'eau**, associés aux capteurs de Vigicrue, ont permis une prise de conscience très rapide de la hauteur et de la vitesse de la montée de l'eau. Ces niveaux inhabituels de hauteur d'eau et le travail des équipes en charge de la surveillance ont pu alerter les collectivités en amont. Une veille et une prise de décision cruciales qui ont joué un rôle décisif pour la gestion de la crue et le nettoyage des embâcles en amont de l'alerte.

Quels travaux ? Des travaux préalables de mise en sécurité du site sont effectués pendant plusieurs mois. Lorsque la mise en sécurité sera effective, les travaux de remise en état, notamment du Chemin de Ronde, pourront être réalisés. Par ailleurs, des arbres ayant subi trop de dommages ont dû être abattus.



> LA MAISON DE LA MUSIQUE À LIMONY

Les violentes intempéries n'ont pas épargné la Maison de la Musique de Limony. Ce lieu culturel, véritable cœur battant de la vie associative locale, a subi des dégâts considérables, mettant en péril ses activités.

Les conséquences de ces intempéries sont multiples :

- **Instruments endommagés :** L'humidité ambiante a causé de sérieux dommages à plusieurs instruments de musique, rendant certains d'entre eux inutilisables. L'électronique a également été touchée avec de nombreux appareils hors d'usage.
- **Infiltrations d'eau :** Les fondations de la Maison de la Musique ont été sérieusement affectées par les fortes pluies, entraînant des remontées d'eau dans les murs. La chaufferie, essentielle au bon fonctionnement du bâtiment, a également été inondée.
- **Matériels associatifs endommagés :** Les associations qui utilisent les locaux de la Maison de la Musique ont également vu leur matériel prendre l'eau, ajoutant ainsi à l'ampleur des dégâts.
- **Maintien des cours :** Malgré ces difficultés, les cours ont repris, témoignant de la volonté des enseignants et des élèves de maintenir le lien et de poursuivre l'activité musicale.

Un coût humain et financier important

Le coût total des dégâts est estimé à 5000 euros pour les seuls instruments de musique. Ce chiffre ne prend pas en compte les autres réparations à effectuer, telles que celles concernant les murs, les fondations, la chaufferie ou encore les clôtures.



> LE MONDE FASCINANT DES PAPILLONS NOCTURNES

Cet été, Annonay Rhône Agglo et la LPO AURA (*Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes*) ont donné rendez-vous aux amoureux de la nature pour une soirée **inventaire nocturne des papillons** dans le **refuge LPO du Parc de la Lombardière** (Davézieux). Une vingtaine d'observateurs ont répondu présents pour un temps d'échange et de découverte.

Après une brève présentation de l'historique du refuge, les intervenants ont souligné le rôle essentiel des **aménagements réalisés** dans le parc pour **favoriser la biodiversité** : *entretien diversifié des espaces, création ou conservation d'espaces buissonnants, utilisation des arbres morts, mise en place de nichoirs et gîtes à chauve-souris, construction d'une haie sèche...* Autant d'installations bénéfiques aux espèces végétales comme animales, dont les papillons qui raffolent des herbes hautes ou zones non fauchées dans lesquelles ils évoluent librement à La Lombardière.

En France, les papillons rhopalocères (*dits de jour*) comptent environ 270 espèces ; les hétérocères (*dits papillons de nuit*) représentent plus de 5000 espèces ! Grâce à une météo favorable et une installation favorisant l'observation des papillons de nuit (*lampes et drap blanc tendu*), les curieux du soir ont pu observer et photographier une **cinquantaine d'espèces différentes**. Une soirée et un comptage réussi de ces petits insectes pollinisateurs qui jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité sur notre territoire.



Chiasma clathrata



Diacrisia sannio



Deilephila porcellus

> LE REFUGE LPO DE LA LOMBARDIÈRE Un parc grandeur nature



Labellisé **Refuge LPO** depuis 2020, le **Parc de la Lombardière** est suivi chaque année par la LPO et fait l'objet de nombreux aménagements. Des inventaires naturalistes et animations pour le grand public sont régulièrement organisés. Un accompagnement spécifique et un plan de gestion raisonnée aident les agents techniques de l'Agglo à entretenir les espaces.

L'objectif est de favoriser le maintien et le développement d'une **riche biodiversité** présente dans le parc en multipliant les habitats (pelouse, prairie permanente, vieux arbres, haies, boisement...) qui accueillent une faune variée : écureuils, chauves-souris, oiseaux, insectes...

Le parc sert donc de refuge et de zone de repos à des espèces animales évoluant dans un secteur semi-urbanisé. Le site est aussi un **formidable support pédagogique** pour les curieux qui souhaitent observer les espèces vivant à proximité de chez eux. Des panneaux sont en cours d'installation dans le parc. Ils informent les visiteurs, par exemple, sur les zones non fauchées ou les invitent à lever les yeux pour découvrir des nichoirs ou cavités dans les arbres.

> QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

La *Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)* anime un programme national de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité, intitulé **Refuge LPO**. Ce label a pour but la mise en valeur des espaces qui favorisent le développement de la biodiversité et améliore la qualité de vie des habitants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



> UN BANQUET PARTICIPATIF BIO ET SOLIDAIRE

À l'initiative de la **Fondation EKIBIO**, Annonay Rhône Agglo s'est associée à de nombreux partenaires locaux pour co-organiser un banquet participatif. Dans le cadre du Printemps de l'Alimentation, cet événement collectif a réuni plus de 150 convives autour d'un repas au Parc Mignot (Annonay). Confectionné par **5 cuisiniers et 40 bénévoles**, cet instant de partage répondait à une volonté à la fois pédagogique (inviter les participants à découvrir une cuisine locale et raisonnée), sociale et solidaire (incluant des bénévoles et convives à participer à la préparation du repas et à l'organisation de l'événement). Une démarche collective qui s'inscrit pleinement dans le **Projet Alimentaire Territorial** d'Annonay Rhône Agglo.



> ALIMENTATION Rencontre entre producteurs et acheteurs

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial**, porté par Annonay Rhône Agglo, et à l'initiative de la Chambre d'Agriculture, Ardèche le Goût et leurs partenaires, une rencontre entre agriculteurs, producteurs, restaurateurs, artisans et plateformes d'achat du territoire a été organisée le **lundi 9 décembre 2024**, à **Quintenas**.

Un temps d'échange essentiel entre producteurs et acheteurs pour présenter et défendre un circuit plus juste et plus court.



> TRI DES DÉCHETS Téléchargez l'application gratuite

CITÉO, la nouvelle application qui vous aide à trier (correctement) vos déchets !

Retrouvez tous les **Points d'Apport Volontaire (PAV)** des communes d'Annonay Rhône Agglo répertoriés sur la **carte interactive** de l'application **CITÉO** (accessible sur mobile et sur ordinateur).

Un outil facile à utiliser pour : connaître les consignes de tri et ne plus hésiter entre jeter et trier ; trouver les PAV les plus proches de chez vous ; signaler tout dysfonctionnement sur l'un d'entre eux.

Téléchargez l'application dans l'Apple Store ou Google store en cherchant : « *Guide du tri* » ou en vous rendant sur :





> SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE Un programme écourté

La 35^e édition des *Semaines d'Information sur la Santé Mentale* se déroulait du 15 au 19 octobre 2024 à Annonay et a été malheureusement rattrapée par l'actualité et les intempéries. Des lieux qui devaient accueillir du public ont fortement été touchés, impactant ainsi l'organisation des structures organisatrices et leurs agents, grandement sollicités pour pallier les urgences de terrain. Dans ces conditions, une partie des animations programmées à partir du 17 octobre ont dû être annulées.

Cependant des rendez-vous se sont déroulés normalement, rencontrant une forte affluence :

- Les ateliers *Découverte d'activités physiques adaptées* se sont adressés à une trentaine de personnes, souvent éloignées de la pratique sportive. En participant à des séances de gymnastique douce et d'étirements, l'objectif était de remobiliser le corps pour se faire du bien à la tête !
- 55 parents et enfants de 0 à 6 ans ont assisté au *spectacle Danse ta couleur* à la Bibliothèque intercommunautaire St-Exupéry. Une animation participative basée sur les couleurs pour aider à mieux repérer nos émotions et donc... à mieux les exprimer !
- Avec un format original, apprécié par le public, la *conférence gesticulée Petit guide du patient* a permis de présenter les structures (Centre Médico-Psychologique Enfant et Adulte, UNAFAM...) et la démarche de la collectivité en matière de politique de santé mentale.
- L'atelier *Molky'zz Santé mentale et Bien-être* a réuni des jeunes de 13 à 18 ans autour des thématiques liées à l'adolescence, un âge dans lequel l'épanouissement, l'estime de soi et l'équilibre mental ont un rôle-clé à jouer.

Ces animations ont été complétées par des sessions de **Formation aux premiers secours en Santé mentale** pour les agents de la collectivité et les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux qui accompagnent des personnes concernées. Avec pour thématique *Repérer, Alerter, Orienter*, la formation aide à identifier les problématiques de santé mentale pour mieux orienter les personnes vers les ressources et services compétents.



> À NOTER

Dans le cadre du *Contrat Local de Santé* et du *Conseil Local sur la Santé Mentale*, Annonay Rhône Agglo souhaite que chacun puisse s'informer et comprendre les enjeux liés aux troubles psychiques ou psychiatriques pour reconnaître les signes du mal-être ou identifier les structures de notre territoire et les outils à disposition des personnes concernées et de leurs proches. Rappelons qu'à tout âge, la santé mentale, comme la santé physique, doit être prise en charge, surveillée et soignée en cas de besoin.

Numéros utiles :

Centre Médico-Psychologique (Adulte)
04 75 67 55 55

Maison des Ados 04 81 52 00 80

UNAFAM (proches et aidants) 04 75 55 16 43.

En cas d'urgence, il est impératif de contacter le 15 ou le 3114 (numéro national de prévention du suicide).

> LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU TERRITOIRE RÉUNIS EN PLÉNIÈRE

Le 28 novembre, les professionnels de santé du territoire se sont réunis lors de l'**Assemblée plénière du Contrat Local de Santé et Conseil local de Santé mentale d'Annonay Rhône Agglo**. Accueillis par les élus du territoire et les équipes du Centre hospitalier Sainte-Marie (Annonay) et de l'Agence Régionale de la Santé, une cinquantaine de participants ont pu échanger autour des actions menées sur l'agglomération en matière de sanitaire et social. Les intervenants ont notamment présenté des pratiques orientées sur le rétablissement, telles que l'*hortithérapie* (*bienfaits thérapeutiques liés au jardinage*) et les actions de jardins partagés mises en place dans plusieurs communes. Le Prix ACCEO-TADEO a été remis pour récompenser le projet de *Formation aux Premiers Secours en santé mentale*. Un rendez-vous apprécié par les professionnels qui a permis de valoriser les initiatives et de souligner le soutien d'Annonay Rhône Agglo envers l'ensemble des structures et des équipes de santé impliquées sur notre territoire.



ACTUS SANTÉ

ESPACE SANTÉ EUROPE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	8h45 - 12h00
Mardi	9h00 - 12h00
Mercredi	8h00 - 12h00
Jeudi	8h45 - 12h00
Vendredi	8h00 - 12h00

SECRETARIAT CABINETS MÉDICAUX

04 69 21 00 63

35 avenue de l'Europe
ANNONAY

> ESPACE SANTÉ EUROPE

Désormais ouvert tous les matins !

Situé au 35 avenue de l'Europe à Annonay, l'ESPACE SANTÉ EUROPE d'Annonay Rhône Agglo accueille les permanences du Centre de santé ADMR pour des consultations de médecine générale.

Pour obtenir une consultation avec un médecin, vous pouvez vous rendre directement sur place ou **contacter le 04 69 21 00 63**.

À noter : tous les patients, y compris nouveaux, sont acceptés, mais aucune "Déclaration de médecin traitant" ne peut être délivrée.



ACTU INTERNET

WEB : un nouvel outil pour les usagers !

Le site mesdemarches.annonayrhoneagglo.fr est un nouvel espace dédié pour simplifier vos interactions avec Annonay Rhône Agglo. Accessible 24h/24 et 7j/7, ce portail en ligne s'adresse aux particuliers, professionnels et associations. Il vous permet d'effectuer vos démarches en quelques clics, sans avoir à vous déplacer :

- **Démarches administratives** : formulaires pour vos demandes d'état civil, d'urbanisme ou inscriptions...
- **Services de proximité** : réservation d'équipements, collecte des déchets, liens vers les services (*Transports, Culture...*)
- **Suivi personnalisé** : créez un compte pour suivre l'avancement de vos démarches en temps réel.

Pensé pour être intuitif et pratique, ce site est un véritable outil pour gagner du temps et faciliter votre quotidien.

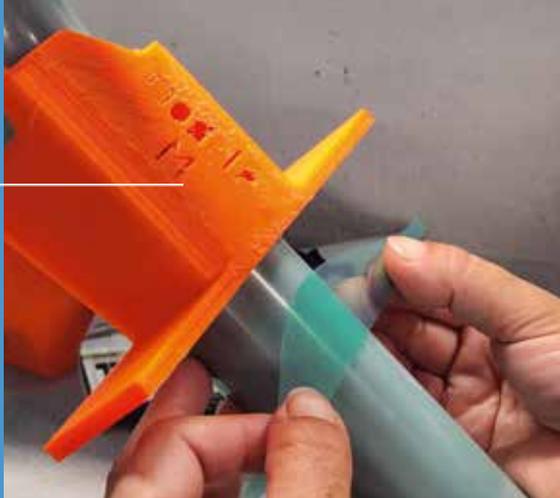
Rendez-vous sur mesdemarches.annonayrhoneagglo.fr pour découvrir tous les services disponibles et commencer vos démarches dès maintenant !

mesdemarches.annonayrhoneagglo.fr



ENTREPRISE SEPEM

Fondée en 1977 par Marcel Rey, la société SEPEM (Société d'Exploitation des Plastiques Et Métaux) s'est imposée comme un acteur incontournable de la peinture industrielle en Ardèche. Ancrée dans un terroir industriel, l'entreprise a su transmettre de génération en génération des valeurs fortes : le sens du travail bien fait, l'esprit d'équipe et l'attachement à la qualité.



> UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

Spécialisée dans l'application de peintures liquides et poudres, la SEPEM a développé une expertise reconnue dans des secteurs exigeants tels que la défense, l'aéronautique, l'automobile et le ferroviaire. Grâce à un parc machine moderne et à des collaborateurs qualifiés, l'entreprise est en mesure de répondre aux demandes les plus complexes de ses clients.

> UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE

En 2020, la SEPEM a franchi une nouvelle étape en intégrant le groupe Agostinelli. Cette acquisition a permis à l'entreprise de bénéficier de ressources supplémentaires et de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Sous la direction de Christophe Rey, fils du fondateur, la SEPEM poursuit sa croissance en s'appuyant sur les valeurs qui ont fait son succès :

- **L'innovation** : L'entreprise investit régulièrement dans de nouveaux équipements et des méthodes de travail plus efficaces.
- **La qualité** : La certification ISO 9001 témoigne de l'engagement de la SEPEM en matière de qualité.
- **Les ressources humaines** : Le développement des compétences des collaborateurs est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

> LES DÉFIS DE DEMAIN

Malgré les succès rencontrés, la SEPEM doit faire face à de nouveaux défis :

- **La transition énergétique** : La hausse des coûts de l'énergie et les enjeux environnementaux poussent l'entreprise à rechercher des solutions plus durables.
- **La digitalisation** : La numérisation des processus est indispensable pour gagner en efficacité et en réactivité.
- **La pénurie de compétences** : Le recrutement de profils qualifiés est un enjeu majeur pour l'entreprise.

La SEPEM est une entreprise dynamique qui a su s'adapter aux évolutions du marché tout en préservant son identité. Grâce à son savoir-faire, à son engagement et à la qualité de ses relations avec ses clients, elle s'inscrit dans une longue tradition industrielle et se positionne comme un acteur incontournable de son secteur.



> L'EMPLOI INDUSTRIEL EN PLEINE CROISSANCE

Le bassin d'emploi d'Annonay Rhône Agglo est en pleine effervescence. Deux entreprises, **SFG Services** et **IVECO France**, contribuent largement à cette dynamique en innovant et en proposant le recrutement de nombreux emplois.

SFG Services : un service de proximité pour l'électroménager

Installée à Félines, SFG Services a rapidement gagné en visibilité grâce à son offre de réparation d'électroménager à domicile. Avec un entrepôt logistique de 2000 m², l'entreprise dessert l'ensemble de la France, de la Belgique et du Luxembourg. Son développement s'accompagne d'une forte croissance de ses effectifs, notamment dans les métiers de la logistique et de la technique.



IVECO France : un leader de l'électromobilité

De son côté, IVECO France, basé à Annonay, poursuit sa transformation vers l'électromobilité. Le site de production, qui emploie déjà plusieurs centaines de personnes, est en pleine expansion pour répondre à la demande croissante de bus électriques. Les objectifs sont ambitieux : doubler la production quotidienne d'ici fin 2025 et exporter près de la moitié de ses véhicules. A ce jour, IVECO offre plus de 600 emplois afin de répondre à la demande.

ACTU AGGLO

La Chambre Régionale des Comptes rend un rapport positif sur la gestion de l'Agglo.

Dans le cadre de ses contrôles périodiques (tous les 5 à 10 ans), la Chambre régionale des comptes a examiné conjointement la gestion de la ville d'Annonay et d'Annonay Rhône Agglo, sur la période de 2018 à aujourd'hui.

Côté Agglo, il en ressort un satisfecit global quant à la gestion sur cette période, avec un nombre restreint (12) de recommandations, c'est-à-dire les remarques sur lesquelles l'exécutif devra apporter des réponses d'ici un an. Ces recommandations portent sur la formalisation d'un pacte financier et fiscal, qui comprenne un bilan de la mutualisation entre Agglo, ville centre, CCAS et CIAS, ainsi que des transferts de compétences, plusieurs points en matière de ressources humaines (autorisation d'absences et temps de travail), de gestion comptable (tenu de l'actif, provisionnement en cas de risque), et un focus sur la compétence Déchets, avec une demande de caractériser de façon plus précise les ordures ménagères résiduelles (poubelles grises) afin d'identifier les leviers d'amélioration des performances de tri, et d'étudier les conditions de mise en place d'une redevance incitative. Ces différents points seront donc sujets à des démarches d'amélioration dans le fonctionnement

interne de la collectivité, et de débats au niveau de l'exécutif.

La Chambre relève une situation financière particulière : seule intercommunalité d'Ardèche à ne pas lever de taux sur le foncier bâti, Annonay Rhône Agglo présente pourtant le niveau de compétences le plus intégré (petite enfance, personnes âgées, santé, enseignement musical, mobilités, etc...) ; l'autofinancement de l'Agglo (différence entre les recettes et les dépenses de gestion) est stable sur la période, mais contraint la capacité à investir. Les gains et l'efficacité de la mutualisation entre la ville d'Annonay et l'Agglo sont soulignés, de même que la qualité des procédures dans leur ensemble (gestion budgétaire, prospective financière, commande publique, etc...). Autant d'atouts pour aborder l'avenir sereinement, et dans une dimension participative puisque l'Agglo, comme le relève la Chambre, sera sujette à la mise en place d'un conseil de développement dans la mesure où elle a dépassé les 50 000 habitants.

Plus d'infos sur :

AnnonayRhôneAgglo.fr (rubrique L'Agglo / Conseils Communautaires)

ANNONAY RHÔNE AGGLO S'ASSOCIE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR FAIRE RENÂÎTRE LE KIOSQUE DE LA MANUFACTURE ROYALE DE VIDALON !



> UN JOYAU DU PATRIMOINE INDUSTRIEL À RESTAURER

Situé sur le site de l'ancienne manufacture de Vidalon, à Davézieux, le kiosque est un élément emblématique qui témoigne de la richesse industrielle du passé. Ce bâtiment, aujourd'hui classé monument historique, nécessite des travaux de restauration importants pour assurer sa pérennité.

> UN PROJET DE SAUVEGARDE

Grâce au partenariat avec la Fondation du patrimoine, un appel aux dons a été lancé pour financer la restauration de l'enveloppe extérieure du kiosque. Jusqu'au 31 décembre 2024, la Fondation reversera 1€ pour chaque euro collecté, dans la limite de 5 000 €.

Les travaux porteront sur les façades, la toiture et la terrasse haute attenante, avec pour objectif de redonner au kiosque son aspect d'origine et d'assurer son étanchéité. Cette restauration s'inscrit dans une démarche de sauvegarde du patrimoine et vise à préserver l'intégrité architecturale de ce bâtiment unique.

> UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

L'ancienne manufacture de Vidalon, fondée par la famille Montgolfier, a joué un rôle majeur dans l'histoire industrielle de la région. Reconstituée en 1815 par les héritiers Canson, elle a connu un essor considérable au XIX^e siècle. Aujourd'hui, le site abrite le musée du Papier et des papeteries Canson et Montgolfier, ainsi qu'un pôle entrepreneurial dynamique.

> COMMENT PARTICIPER ?

Pour soutenir ce projet de sauvegarde, vous pouvez faire un don en ligne sur le site de la Fondation du patrimoine. Chaque geste compte pour préserver ce patrimoine exceptionnel et le transmettre aux générations futures. Si vous souhaitez participer.

www.fondation-patrimoine.org

FONDATION
DU PATRIMOINE

Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org

66%
de déduction
fiscale

Aidez-nous à restaurer
Le kiosque de la Manufacture Royale
de Montgolfier-Canson !

ANNONAY RHÔNE
AGGLO

ACTU CULTURE

> PREMIÈRE BIENNALE DÉDIÉE AUX PRATIQUES VOCALES AMATEURS

Poursuivant le fort succès rencontré lors du *Festival de théâtre amateur* sur le territoire, Annonay Rhône Agglo a souhaité mettre en lumière la dynamique locale existante dans le domaine de la voix et du chant. Réunissant les **chorales associatives volontaires** et la **Maison de la Musique et des pratiques amateurs**, l'équipe de la **Saison En Scènes** a co-construit un événement fédérateur à l'échelle de l'Agglomération : *La voix dans tous ses éclats*.

Entre janvier et mai, 6 journées de stage ont été conçues pour regrouper les ensembles vocaux et choristes amateurs du bassin dans le but de préparer un concert participatif commun.

Sandrine Conry, chanteuse et cheffe de chœur, a encadré un groupe à l'effectif grandissant séance après séance, atteignant une centaine de choristes le jour de la représentation finale à Annonay.

Du 24 au 26 mai, le travail et les répertoires des chorales locales étaient également mis en valeur avec des concerts organisés sur le territoire dans des sites au riche patrimoine ou dans des lieux symboliques des communes. Ainsi, l'ensemble vocal *A Capella* s'est produit à **Quintenais**, tandis que *Boîte vocale*, le *Chœur impromptu* et les *2 ensembles de la Maison de la Musique* se produisaient au **Monestier** et à **Félines**. Ces chorales ont reçu l'accompagnement technique et les services de communication de la *Saison En Scènes* au même titre que les troupes professionnelles qui se produisent tout au long de l'année, reliant ainsi les pratiques amateurs et professionnelles devant un public toujours plus enthousiaste de découvrir et soutenir la dynamique culturelle du territoire.



> LE CINÉMA S'INVITE AU THÉÂTRE !

Annonay Rhône Agglo et la Ville d'Annonay ont le plaisir d'annoncer l'ouverture exceptionnelle d'un cinéma éphémère au Théâtre des Cordeliers pour les vacances de Noël. Une programmation riche et variée attend petits et grands pour célébrer cette période festive !

Du 21 décembre au 5 janvier, une sélection de films sera projetée, avec des séances quotidiennes... l'occasion de passer de bons moments en famille !

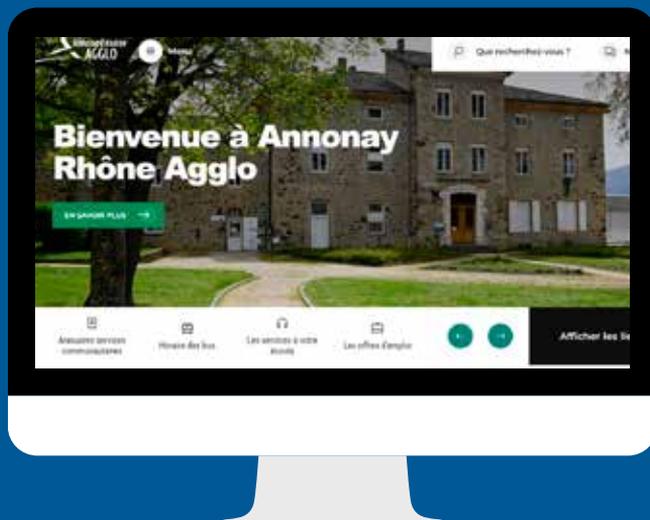
Les films à l'affiche :

- **Vaiana 2** (1h40) : Une nouvelle aventure captivante pour toute la famille.
- **L'Amour Ouf** (2h40) : Comédie romantique pleine de surprises, en tête du box-office français.
- **Jamais sans mon psy** (1h31) : Un patient collant et angoissé dans une comédie hilarante !
- **Niko, le petit renne : Mission Père Noël** (1h25) : Un classique de Noël pour les plus jeunes.
- **Monsieur Aznavour** (2h13) : Hommage musical émouvant à l'homme aux 80 ans de carrière.
- **Louise Violet** (1h48) et **Ciné-Passion : L'Histoire de Souleymane** (1h31) : Deux récits de vie bouleversants et inspirants

Détails et horaires sur www.annonayrhoneagglo.fr ou au Théâtre des Cordeliers (Annonay).



Nouveau site internet en ligne !



www.annonayrhoneagglo.fr

Toute l'actu et les liens utiles
de votre territoire.